

AXE N° 1 : CONNAÎTRE ET FAIRE CONNAÎTRE L'EXISTANT

Un engagement national pour faciliter l'accès et l'information aux services et dispositifs auxquels les personnes âgées ou handicapées ou leurs proches peuvent recourir.

Aussi, il semble opportun de donner un autre regard sur le handicap et sur la dépendance :

- ❖ En confortant des actions de sensibilisation sur la dépendance et les différents types de handicap à destination de tout public et en organisant des lieux de débat, d'échanges
- ❖ En renforçant des actions de communication encourageant un accès aux activités culturelles, sportives et de loisirs et aux informations juridiques.

La logique d'élaboration du Schéma départemental de l'autonomie "Handicap et Dépendance à tous les âges de la vie", était à la fois de prendre en considération les engagements nationaux et de les croiser avec les attentes des acteurs de notre territoire.

Aussi, les participants aux groupes de travail constitués dans le cadre de l'élaboration de ce schéma ont tous reconnu la richesse du département en termes de dispositifs et d'acteurs intervenant auprès des personnes âgées et des personnes handicapées.

Par ailleurs, les participants ont porté un intérêt particulier sur l'existence d'une plateforme unique d'information telle que "Vivre Autonome 41" mise en place par le Conseil général.

Tous ont reconnu la nécessité de recenser, de définir et de communiquer pour :

- ❖ Encourager un autre regard sur le handicap et la dépendance
- ❖ Identifier qui intervient sur quel secteur et sur quelle offre ou dispositif ?
- ❖ Mieux connaître les métiers des professionnels intervenant auprès des personnes âgées et des personnes en situation de handicap
- ❖ Mieux connaître les besoins des personnes et de leurs aidants
- ❖ Partager un langage commun pour mieux se comprendre et mieux répondre aux demandes des personnes et des aidants
- ❖ Faciliter les démarches et l'accès de l'information aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap, et leurs familles
- ❖ Identifier un lieu unique de ressources et d'informations.

→ **L'objectif n° 1.1 intitulé "Recenser, Définir et Communiquer" vise à apporter une réponse à ces attentes.**